

Mini Green Power vise l'éligibilité aux crédits carbone

La start-up varoise annonce un accord avec le spécialiste de la finance verte Cibola Invest pour rendre ses centrales vertes et leur énergie éligibles.

Mini Green Power, l'entreprise hyéroise qui conçoit, installe et peut aussi exploiter pour le compte de ses clients de petites centrales capables de transformer localement des déchets en énergie verte, annonce la signature d'un accord avec Cibola Invest, qui est entré au capital de la PME varoise. Ce spécialiste de la finance carbone va permettre à l'entreprise de rendre ses centrales, mais aussi l'énergie ou le biochar qu'elles produisent, éligibles aux crédits carbone.

Concrètement, les crédits carbone sont achetés sur un marché international par les entreprises polluantes, qui s'exonèrent ainsi des amendes auxquelles elles sont assujetties. Reste à savoir à quelle hauteur seraient valorisés les crédits carbone de Mini Green Power, et c'est là que l'expertise de son nouvel actionnaire entre en jeu, notamment pour le choix des partenaires qui accrédi-teront ses productions.

"Cela va permettre à l'entreprise d'accélérer car le coût des centrales sera réduit grâce à l'entrée des crédits carbone dans le modèle économique", confie la porte-parole de la pépite verte, Marie Riondel.

Mini Green Power finalise actuellement un projet de centrale dans les Bouches-du-Rhône, dont l'énergie verte, si elle génère des crédits carbone, diminuera ainsi son coût.

